

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

Technologue en dispositifs médicaux avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 3 octobre 2017

N° de la profession 87101



Table des matières

1	Introduction	3
2	Bases de la pédagogie professionnelle	4
2.1	Structure du plan de formation	4
2.2	Ressources	5
2.3	Collaboration entre les lieux de formation	5
3	Profil de qualification	6
3.1	Profil de la profession	6
3.2	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	8
3.3	Niveau d'exigences	10
4	Domaine de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et ressources	11
5	Répertoire des ressources	54
6	Ediction, approbation et entrée en vigueur	59
Annexe 1 : Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale		60
Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé		61
Glossaire		66

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement]
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique]
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie]
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents]

Les abréviations et les termes sont expliqués dans le *Lexique de la formation professionnelle* (www.lex.formationprof.ch).

1 Introduction

Le présent plan de formation fait partie intégrante de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation ; orfo) de technologue en dispositifs médicaux sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC). En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité, il décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

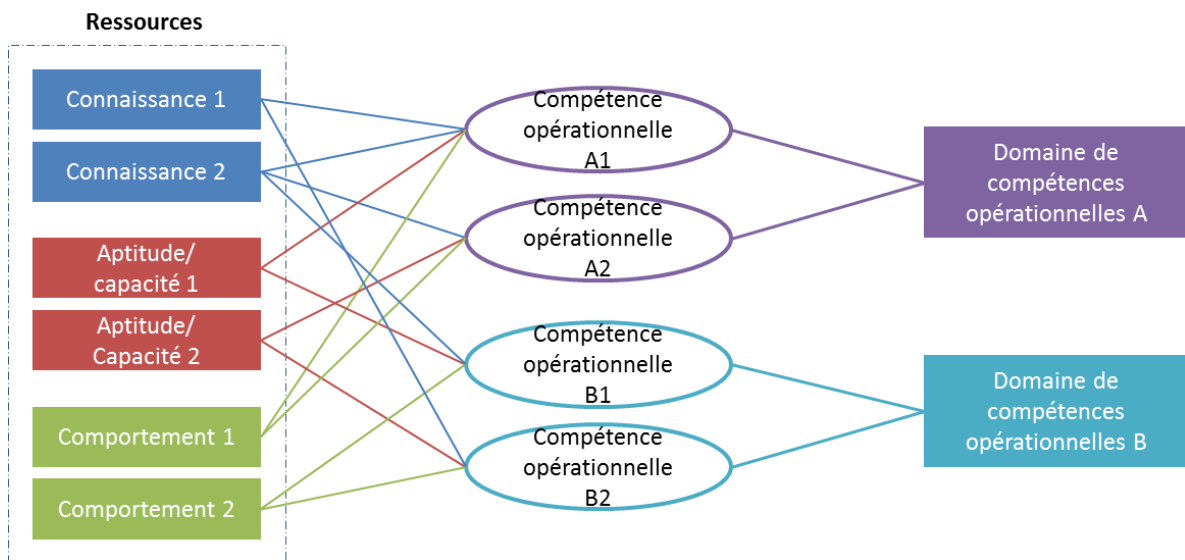
2 Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Structure du plan de formation

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et de ressources nécessaires à la maîtrise d'une situation donnée (connaissances, aptitudes/capacités et comportements).

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des ressources :



La profession de technologue en dispositifs médicaux CFC comprend 5 **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple : Lavage et désinfection des dispositifs médicaux

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine B Lavage et désinfection des dispositifs médicaux regroupe par exemple 5 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle englobe les ressources nécessaires à cette fin.

Les compétences opérationnelles sont traduites en ressources par lieu de formation, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces ressources sont reliées entre elles de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.3).

2.2 Ressources

Chaque compétence opérationnelle est accompagnée des ressources nécessaires à la maîtrise des situations correspondantes. Les ressources sont décrites selon trois types : connaissances, aptitudes/capacités et comportements :

- **Connaissances** : tous les éléments qui ont trait au savoir et sont importants pour la maîtrise des situations données. Font partie des connaissances les théories, les notions, les règles, les données et les valeurs-clés.
- **Aptitudes/capacités** : processus et procédures mis en œuvre pour maîtriser des situations données.
- **Comportements** : les comportements font référence à des attitudes, à des valeurs et à des normes influant sur la manière d'agir dans des situations données.

Les ressources sont décrites directement au niveau des compétences opérationnelles correspondantes et dans un répertoire de ressources complémentaire. Ce répertoire de ressources définit quel lieu de formation assume la responsabilité principale dans l'acquisition des connaissances, des aptitudes/capacités et des comportements.

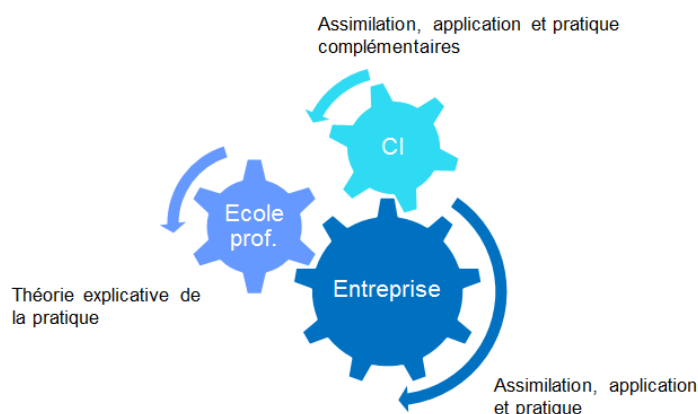
2.3 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit :

- **Entreprise formatrice** : dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle** : elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- **Cours interentreprises** : ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les trois lieux de formation peuvent être représentées comme suit :



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3 Profil de qualification

Le profil de qualification comprend le profil de la profession et le niveau d'exigences correspondant, ainsi que la vue d'ensemble des compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, qu'une personne qualifiée doit maîtriser pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

Il a pour but non seulement de concrétiser les ressources fixées dans le présent plan de formation, mais aussi de servir de base au classement du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle), à l'élaboration du supplément descriptif du certificat ou à la conception des procédures de qualification.

3.1 Profil de la profession

Domaine d'activité

Les technologues en dispositifs médicaux avec CFC sont des professionnel(le)s du retraitement des dispositifs médicaux. Les dispositifs médicaux sont des instruments chirurgicaux, appareils, équipements, matériaux, accessoires, etc. qui sont essentiellement utilisés lors d'interventions chirurgicales et d'applications diagnostiques. Les technologues en dispositifs médicaux travaillent dans les services de stérilisation d'hôpitaux, de cliniques et de centres de santé, ainsi que dans d'autres exploitations chargées de retraiter les dispositifs médicaux.

Compétences opérationnelles professionnelles

Les technologues en dispositifs médicaux disposent de compétences opérationnelles réparties en cinq domaines de compétences opérationnelles :

- a) Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
- b) Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
- c) Assemblage et emballage des dispositifs médicaux
- d) Stérilisation des dispositifs médicaux
- e) Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques

Ces domaines de compétences opérationnelles sont décrits ci-après :

a) Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement

Les technologues en dispositifs médicaux traitent les demandes de retraitement de dispositifs médicaux faites par les clients. Elles/ils gèrent les dispositifs médicaux et les consommables, par exemple en contrôlant les stocks ou commandant le matériel manquant. Elles/ils assemblent les dispositifs médicaux, les emballent et les protègent de manière adéquate, et les transportent ou les préparent en vue de leur transport.

b) Lavage et désinfection des dispositifs médicaux

Les technologues en dispositifs médicaux préparent les appareils pour le lavage et la désinfection, et effectuent les tests de routine requis. Elles/ils trient les dispositifs médicaux en fonction du mode de retraitement de ces derniers, puis les préparent de manière adéquate en vue de leur lavage et de leur désinfection, p. ex. en démontant les dispositifs médicaux composés de plusieurs pièces. Elles/ils lavent et désinfectent ensuite manuellement ou mécaniquement les dispositifs préparés. Enfin, elles/ils effectuent les contrôles de processus et libèrent les charges, afin que les dispositifs médicaux puissent être soumis à la suite du processus de retraitement.

c) Assemblage et emballage des dispositifs médicaux

Les technologues en dispositifs médicaux préparent les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité et effectuent les tests de routine requis. Elles/ils vérifient notamment la fonctionnalité des dispositifs médicaux, les entretiennent et les assemblent selon les instructions.. Elles/ils regroupent ensuite les dispositifs médicaux en se basant par exemple

sur des listes de matériel, les emballent de manière fiable et en optimisant l'utilisation des matériaux et les identifient de façon adéquate.

d) Stérilisation des dispositifs médicaux

Les technologues en dispositifs médicaux préparent les appareils requis pour les différents processus de stérilisation, puis effectuent et documentent les tests de fonctionnalité de ceux-ci. Elles/ils affectent les dispositifs médicaux à la procédure prévue, les regroupent en fonction des profils de charge, puis les stérilisent au moyen du procédé adéquat. Enfin, elles/ils effectuent les contrôles de processus et libèrent les dispositifs médicaux en vue de leur réutilisation.

e) Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques

En assurant la maintenance des appareils et en effectuant les tests périodiques requis, les technologues en dispositifs médicaux contribuent à préserver la valeur des équipements. Elles/ils respectent les mesures et directives relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé, en observant particulièrement les dispositions d'hygiène. Elles/ils mettent en œuvre les mesures et directives de protection de l'environnement.

Importance de la profession pour la société

En assurant le retraitement des dispositifs médicaux, les technologues en dispositifs médicaux réduisent au maximum les risques que les agents pathogènes et les infections peuvent présenter pour la santé tant des patientes et des patients que des utilisatrices et des utilisateurs. Ce faisant, elles/ils contribuent sensiblement à la prévention des infections. Elles/ils sont responsables – à leur niveau et selon leurs compétences – d'organiser les tâches, de faire fonctionner les appareils et d'utiliser les substances requises, contribuant ainsi à une utilisation économique et écologique durable des ressources. Outre les dispositifs médicaux standards, fréquemment employés, elles/ils retraitent également les dispositifs médicaux complexes modernes. Grâce au soin qu'elles/ils apportent à leur travail, les technologues en dispositifs médicaux contribuent à préserver la valeur des dispositifs médicaux qui leur sont confiés.

Conditions d'exercice de la profession

Les conditions essentielles requises pour exercer cette profession sont les suivantes : conscience aiguë de la qualité et de l'hygiène, résistance physique, bonne compréhension technique, habileté manuelle et aptitude au travail en équipe.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Les compétences opérationnelles des technologues en dispositifs médicaux sont présentées dans le tableau ci-après :

Domaines de compétences		Compétences opérationnelles				
		1	2	3	4	5
A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement	A1 Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités	A2 Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace	A3 Gérer les dispositifs médicaux et les consommables	A4 Assembler, emballer et transporter les commandes	A5 Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels
B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux	B1 Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine	B2 Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection	B3 Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux	B4 Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux	B5 Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge
C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux	C1 Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine	C2 Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux	C3 Assembler, emballer et identifier les dispositifs médicaux en tenant compte des directives de sécurité et en optimisant l'utilisation des matériaux		
D	Stérilisation des dispositifs médicaux	D1 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à la vapeur saturée ; effectuer et documenter les tests	D2 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à basse température ; effectuer et documenter les essais de fonctionnalité	D3 Affecter les dispositifs médicaux à la méthode de stérilisation indiquée, préparer la charge de stérilisation conformément aux profils de charge validés et stériliser les dispositifs médicaux au moyen du procédé adéquat	D4 Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge	
E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques	E1 Assurer la maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur	E2 Veiller à l'application des mesures et des directives de sécurité au travail et de protection de la santé	E3 Mettre en œuvre les mesures et les directives de protection de l'environnement	E4 Réaliser les tests périodiques sur les appareils	E5 Gérer les urgences et les situations de stress

3.3 Niveau d'exigences

Le niveau d'exigences de la profession porte sur les compétences opérationnelles qui sont décrites dans les situations typiques dans le plan de formation et dans les ressources afférentes.

4 Domaine de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et ressources

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, ainsi que les ressources. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
---	--

Compétence opérationnelle A1	Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités
Situation	Elle/il réceptionne les demandes de retraitement de dispositifs médicaux émanant de clients internes et externes. Elle/il réunit les informations nécessaires afin de proposer une solution de retraitement au client. Sur la base des résultats, elle/il décide si elle/il est en mesure de répondre de manière autonome à la demande du client ou si elle/il doit s'adresser à la personne responsable. Elle/il prend ensuite contact avec le client et lui explique la marche à suivre.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding	o	X	o
	Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation	X	o	o
	Démontrer les interactions entre les dispositifs médicaux et les méthodes de stérilisation appropriées, ainsi que leurs contre-indications	X	o	o
	Expliquer les différents types de systèmes d'emballage stérile ainsi que leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et les contrôles	o	X	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité	o	X	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail	o	X	
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise	X		
Aptitudes/capacités	Classier les dispositifs médicaux par classe de risque.	o	X	
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information	o	X	
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Compréhension du rôle personnel dans l'ensemble du processus de travail	o	X	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques)	X	o	o
	Communication adéquate avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
---	--

Compétence opérationnelle A2	Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace
Situation	<p>Au moment de commencer son travail, elle/il s'informe sur les tâches prioritaires à effectuer. Elle/il vérifie que le matériel de travail requis est disponible au poste de travail, et le recharge si nécessaire. Elle/il planifie ensuite de manière autonome les tâches à effectuer et les classe par exemple en fonction de leur priorité, de leur déroulement, du volume de travail qu'elles impliquent ou si elles requièrent une assistance extérieure. Lorsque plusieurs demandes arrivent simultanément, elle/il communique calmement et clairement l'ordre des priorités.</p> <p>Elle/il adapte régulièrement sa planification en consultant ses collègues, de manière à pouvoir réagir rapidement aux demandes des clients et aux exigences les plus pressantes. Si la planification contient des aspects inhabituels, elle/il en informe la personne compétente (personne responsable).</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	X		
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
Aptitudes/capacités	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Recharger les moyens d'exploitation conformément aux instructions du fabricant.	X		
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Compréhension du rôle personnel dans l'ensemble du processus de travail.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Esprit critique constructif.	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Communication adéquate avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques.	X	o	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
---	--

Compétence opérationnelle A3	Gérer les dispositifs médicaux et les consommables
Situation	Elle/il contrôle les stocks à intervalles déterminés (p. ex. implants, instruments de remplacement et consommables). Ce faisant, elle/il vérifie certains aspects relatifs à la logistique et à la sécurité . Elle/il commande le matériel manquant, puis contrôle, enregistre et stocke le nouveau matériel reçu.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	X		
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
	Expliquer les fondements du transport des dispositifs médicaux.	X	o	
	Expliquer les fondements de la gestion et du contrôle des stocks, ainsi que de la commande des dispositifs médicaux.	X	o	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ capacités	Emballer les dispositifs médicaux dans les règles de l'art et en tenant compte de l'efficacité matérielle.	X	o	o
	Contrôler les emballages et réagir de manière appropriée en cas de non-conformité.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.	X	o	
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Préparer le matériel.	X	o	
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail minutieuse.	X	o	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Apparence personnelle soignée.	o	X	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
---	--

Compétence opérationnelle A4	Assembler, emballer et transporter les commandes
Situation	<p>Elle/il assemble les dispositifs médicaux stériles selon les indications des clients.</p> <p>Elle/il emballe et protège les dispositifs médicaux selon les instructions pour le transport.</p> <p>Elle/il documente la livraison des dispositifs médicaux selon les instructions et/ou les transporte elle-même/lui-même chez le client.</p> <p>Lorsqu'elle/il constate un problème, elle/il retourne les dispositifs médicaux au service concerné et discute du cas avec la personne compétente. Elle/il documente et annonce le problème selon les instructions prévues.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	X		
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Expliquer les fondements du transport des dispositifs médicaux.	X	o	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/capacités	Emballer les dispositifs médicaux dans les règles de l'art et en tenant compte de l'efficacité matérielle.	X	o	o
	Contrôler les emballages et réagir de manière appropriée en cas de non-conformité.	X	o	o
	Déterminer la date d'expiration du dispositif médical à stériliser, conformément à la pratique interne.	o	X	
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Comportements	Compréhension du rôle personnel dans l'ensemble du processus de travail.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
---	--

Compétence opérationnelle A5	Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels
Situation	Elle/il constate qu'une étape du processus mobilise beaucoup de temps parce que les mesures d'optimisation prévues n'ont pas encore pu être déployées, ou elle/il observe un autre problème récurrent. Elle/il transmet ses réflexions dûment motivées au service compétent, conformément aux dispositions prévues à cet effet.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Enumérer les différences entre les procédés de retraitement manuel, mécanique et à ultrasons.	o	X	o
	Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation.	X	o	o
	Démontrer les interactions entre les dispositifs médicaux et les méthodes de stérilisation appropriées, ainsi que leurs contre-indications.	X	o	o
	Expliquer les différents types de systèmes d'emballage stérile ainsi que leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et les contrôles.	o	X	o
	Expliquer les détergents et désinfectants utilisés pour le retraitement des dispositifs médicaux ainsi que leurs domaines d'utilisation et leur manipulation.	o	X	o
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Aptitudes/ capacités	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Esprit critique constructif.	X	o	o
	Communication adéquate avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
---	--

Compétence opérationnelle B1	Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine
Situation	Elle/il enfle les vêtements de protection requis en zone lavage et désinfection. Elle/il vérifie la propreté des cuves et bacs de rinçage, et prépare les solutions nécessaires pour retraiter les dispositifs médicaux. Elle/il contrôle ensuite les laveurs désinfecteurs selon les instructions. Elle/il met en marche d'autres appareils (p. ex. bain à ultrasons et steamer) et effectue les tests de routine requis. Elle/il documente les résultats des tests, prend d'autres mesures si nécessaire, et informe la personne responsable.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	o	o	X
	Comprendre l'importance du processus de validation.	o	X	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ Capacités	Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de lavage adéquates.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Recharger les moyens d'exploitation conformément aux instructions du fabricant.	X		
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
---	--

Compétence opérationnelle B2	Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection
Situation	<p>Elle/il réceptionne les récipients contenant les dispositifs médicaux à retraiter. Elle/il commence par éliminer les dispositifs à usage unique, puis trie les dispositifs médicaux à retraiter. Elle/il sépare ces derniers en plusieurs groupes, en fonction de leur mode de retraitement (p. ex. mécanique, manuel ou à ultrasons).</p> <p>Elle/il démonte manuellement avec soin les dispositifs médicaux composés de plusieurs pièces, au moyen de méthodes adéquates et conformément aux instructions des fabricants.</p> <p>Elle/il prétraite de manière adéquate certains dispositifs médicaux (p. ex. les dispositifs creux, démontables ou fortement souillés). Elle/il place ensuite soigneusement les dispositifs médicaux dans les récipients appropriés, selon la validation.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Expliquer les différences entre les dispositifs médicaux thermostables et thermolabiles, ainsi qu'entre les dispositifs retraitables et ceux à usage unique.	o	X	o
	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Énumérer les différences entre les procédés de retraitement manuel, mécanique et à ultrasons.	o	X	o
	Expliquer les détergents et désinfectants utilisés pour le retraitement des dispositifs médicaux ainsi que leurs domaines d'utilisation et leur manipulation.	o	X	o
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
	Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	o	o	X
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ capacités	Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de lavage adéquates.	X	o	o
	Classifier les dispositifs médicaux par classe de risque.	o	X	
	Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	X	o	o
	Laver manuellement les dispositifs médicaux à l'aide de moyens auxiliaires adéquats.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Doser correctement les moyens d'exploitation	X	o	o
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
---	--

Compétence opérationnelle B3	Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux
Situation	<p>Elle/il réceptionne les récipients préparés, sélectionne et charge le support de charge approprié, conformément au plan de validation du LD. Ce faisant, elle/il contrôle la charge, vérifie que les bras d'aspersion tournent librement et que les buses fonctionnent correctement.</p> <p>Avant de glisser le support de charge dans le LD, elle/il inspecte l'intérieur de la cuve de l'appareil. Elle/il charge ensuite le LD et sélectionne le procédé de lavage/désinfection adéquat. Elle/il enclenche le programme et s'assure de l'absence de défaillance. En cas de panne, elle/il décide si elle/il est en mesure de l'éliminer elle-même/lui-même ou en informe la personne responsable.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Distinguer les différents supports de charge.	o	X	o
	Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation.	X	o	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o
	Analyser les paramètres du processus.	X	o	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ Capacités	Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de lavage adéquates.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Saisir les charges.	X	o	
	Contrôler les charges selon le profil de charge validé.	X	o	
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail minutieuse.	X	o	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
---	--

Compétence opérationnelle B4	Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux
Situation	<p>Elle/il prépare le matériel et les moyens auxiliaires, ainsi que les solutions de lavage et de désinfection. Elle/il assure rigoureusement sa protection personnelle et respecte scrupuleusement les dispositions relatives à la sécurité au travail.</p> <p>Elle/il nettoie les dispositifs médicaux préparés dans les règles de l'art, soigneusement et consciencieusement. Elle/il immerge les dispositifs médicaux dans les bains de lavage et de désinfection, en respectant strictement les temps d'action indiqués.</p> <p>Après un rinçage minutieux des dispositifs médicaux, elle/il sélectionne ensuite le procédé de séchage adéquat et sèche les dispositifs médicaux. Elle/il protège les dispositifs médicaux et les transporte dans la zone conditionnement. A chaque étape, elle/il a conscience des différentes sources de contamination potentielles et veille donc soigneusement à éviter toute recontamination.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Enumérer les différences entre les procédés de retraitement manuel, mécanique et à ultrasons.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o
	Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	o	o	X
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ Capacités	Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Sélectionner, préparer et évaluer les brosses, etc.	X	o	
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Esprit critique constructif.	X	o	o
	Méthode de travail minutieuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux
---	--

Compétence opérationnelle B5	Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge
Situation	Elle/il réceptionne les chariots de chargement contenant les dispositifs médicaux lavés et désinfectés. Elle/il vérifie que tous les sets de dispositifs médicaux de la charge ont été saisis dans la zone lavage et désinfection. Elle/il contrôle tous les paramètres des processus de lavage et de désinfection, puis vérifie sommairement (contrôle visuel) que les dispositifs médicaux sont secs et propres, avant de libérer la charge. Elle/il vise (sous forme numérique ou papier) personnellement les documents de libération et les classe dans les archives correspondantes.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Décrire les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux.	o	X	o
	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Distinguer les différents supports de charge.	o	X	o
	Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation.	X	o	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Analyser les paramètres du processus.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ Capacités	Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de lavage adéquates.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Contrôler les charges selon le profil de charge validé.	X	o	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o
	Communication adéquate avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle C1	Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine
Situation	Elle/il met en marche tous les appareils requis pour l'assemblage et l'emballage des dispositifs médicaux. Elle/il effectue les tests selon les instructions. Elle/il documente les résultats des tests, prend d'autres mesures si nécessaire, et informe la personne responsable.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de l'emballage.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ capacités	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.	X	o	
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle C2	Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux
Situation	<p>Elle/il contrôle, visuellement ou à l'aide de moyens auxiliaires, la propreté, la siccité et l'intégrité des dispositifs médicaux. Conformément aux instructions (p. ex. du fabricant), elle/il vérifie l'exhaustivité et la fonctionnalité des dispositifs médicaux.</p> <p>A l'aide de produits spécialement conçus pour les dispositifs médicaux, elle/il entretient ces derniers et les assemble ensuite selon les instructions.</p> <p>Au besoin, elle/il renvoie les dispositifs médicaux au service en amont, les envoie en réparation ou les restitue au client. En cas de problème (p. ex. pièces manquantes ou défectueuses), elle/il en discute avec la personne responsable.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
Aptitudes/capacités	Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.	X	o	
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Préparer le matériel.	X	o	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle C3	Assembler, emballer et identifier les dispositifs médicaux en tenant compte des directives de sécurité et en optimisant l'utilisation des matériaux.
Situation	<p>Elle/il assemble les dispositifs médicaux requis, en respectant les instructions d'assemblage (p. ex. liste de matériel) et de travail (p. ex. sécurité au travail et hygiène).</p> <p>Elle/il emballe les dispositifs médicaux assemblés, en observant les indications relatives au type d'emballage (p. ex. orientation dans l'emballage, nombre de dispositifs médicaux par emballage, technique de pliage) et au matériau d'emballage.</p> <p>Elle/il contrôle l'intégrité (p. ex. scellage) et éventuellement la fonctionnalité de l'emballage (p. ex. fermeture).</p> <p>Elle/il identifie tous les dispositifs médicaux au moyen d'un marquage adéquat (p. ex. étiquette).</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de l'emballage.	o	X	o
	Expliquer les différents types de systèmes d'emballage stérile ainsi que leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et les contrôles.	o	X	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	X		
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Aptitudes/ capacités	Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	X	o	o
	Emballer les dispositifs médicaux dans les règles de l'art et en tenant compte de l'efficacité matérielle.	X	o	o
	Contrôler les emballages et réagir de manière appropriée en cas de non-conformité.	X	o	o
	Déterminer la date d'expiration du dispositif médical à stériliser, conformément à la pratique interne.	o	X	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail minutieuse.	X	o	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles D	Stérilisation des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle D1	Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à la vapeur saturée ; effectuer et documenter les tests
Situation	<p>Elle/il procède à divers contrôles des cuves des stérilisateur. Si les cuves sont sales, elle/il les nettoie selon les instructions (p. ex. du fabricant). Elle/il documente les contrôles – et le cas échéant, le nettoyage – effectués.</p> <p>Elle/il effectue ensuite l'essai de fuite d'air et le test Bowie-Dick, ou s'assure que ceux-ci ont été réalisés préalablement. Elle/il en analyse et documente les résultats. En cas de messages d'erreur, de défaillances ou d'écarts par rapport aux standards opérationnels, elle/il réagit en application des instructions.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	o	X	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre l'importance du processus de validation.	o	X	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/capacités	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour la stérilisation.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour les processus.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles D	Stérilisation des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle D2	Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à basse température ; effectuer et documenter les essais de fonctionnalité
Situation	Elle/il procède à divers contrôles des cuves et des capteurs des appareils. Si les cuves et/ou les capteurs sont sales, elle/il les nettoie selon les instructions. Elle/il documente les contrôles – et le cas échéant, le nettoyage – effectués. Elle/il vérifie ensuite que les appareils sont fonctionnels. Au besoin, elle/il recharge les moyens d'exploitation et consommables requis dans les appareils et s'assure que les appareils sont opérationnels.

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différences entre les dispositifs médicaux thermostables et thermolabiles, ainsi qu'entre les dispositifs retraitables et ceux à usage unique.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Décrire le processus de stérilisation à l'oxyde d'éthylène ainsi que les essais de fonctionnalité.		X	o
	Décrire le processus de stérilisation au peroxyde d'hydrogène ainsi que les essais de fonctionnalité.	o	X	o
	Décrire d'autres processus de stérilisation (formaldéhyde, rayonnements gamma, etc.)		X	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Aptitudes/ Capacités	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour la stérilisation.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Recharger les moyens d'exploitation conformément aux instructions du fabricant.	X		
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles D	Stérilisation des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle D3	Affecter les dispositifs médicaux à la méthode de stérilisation indiquée, préparer la charge de stérilisation conformément aux profils de charge validés et stériliser les dispositifs médicaux au moyen du procédé adéquat
Situation	<p>Elle/il sépare les dispositifs médicaux qui sont à stériliser de ceux qui ne le sont pas, en fonction de leur étiquetage et de leur emballage. Les dispositifs médicaux qui ne doivent pas être stérilisés sont mis de côté soit pour être stockés, soit pour être livrés.</p> <p>Elle/il regroupe les dispositifs médicaux emballés par type de charge. Ce faisant, elle/il tient compte de la méthode de stérilisation indiquée pour chaque dispositif médical (vapeur saturée, peroxyde d'hydrogène, oxyde d'éthylène, etc.), des paramètres (température, durée, pression, etc.), du profil de charge validé ainsi que des priorités, tout en veillant à une utilisation efficace et écologique des ressources.</p> <p>Elle/il met dans la charge les indicateurs (chimiques, biologiques) requis ou des sondes de mesure électroniques.</p> <p>Lors de la préparation des charges, elle/il vérifie que les dispositifs médicaux ont été emballés et étiquetés correctement. Si tel n'est pas le cas, elle/il renvoie les dispositifs médicaux au service en amont et discute du problème avec la personne responsable. Elle/il saisit et communique le problème selon les instructions.</p> <p>Elle/il insert les supports de charge dans les appareils correspondants.</p> <p>Elle/il enclenche le programme approprié au procédé de stérilisation indiqué.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Expliquer les différences entre les dispositifs médicaux thermostables et thermolabiles, ainsi qu'entre les dispositifs retraitables et ceux à usage unique.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	o	X	o
	Démontrer les interactions entre les dispositifs médicaux et les méthodes de stérilisation appropriées, ainsi que leurs contre-indications.	X	o	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI

	Décrire le processus de stérilisation à l'oxyde d'éthylène ainsi que les essais de fonctionnalité.		X	o
	Décrire le processus de stérilisation au peroxyde d'hydrogène ainsi que les essais de fonctionnalité.	o	X	o
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
Aptitudes/ Capacités	Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de stérilisation adéquates.	X	o	o
	Contrôler les emballages et réagir de manière appropriée en cas de non-conformité.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour la stérilisation.	X	o	o
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Saisir les charges.	X	o	
	Contrôler les charges selon le profil de charge validé.	X	o	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences	Stérilisation des dispositifs médicaux
-------------------------------	---

opérationnelles D	
--------------------------	--

Compétence opérationnelle D4	Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge
Situation	<p>Elle/il sort les dispositifs médicaux stérilisés de l'appareil et du support de charge.</p> <p>Elle/il évalue la qualité de la stérilisation effectuée, selon les instructions. Ce faisant, elle/il vérifie que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les paramètres du processus correspondent aux exigences. Pour ce faire, elle/il interprète les valeurs enregistrées par l'appareil. • les indicateurs chimiques et/ou biologiques, ou les mesures électroniques correspondent aux exigences. • les emballages sont propres, secs, bien fermés et intacts. <p>Si elle/il constate un problème lors des contrôles, elle/il renvoie les dispositifs médicaux au service en amont et discute du problème avec la personne responsable. Elle/il documente et communique le problème selon les instructions.</p> <p>Elle/il documente les contrôles effectués ainsi que les paramètres de processus enregistrés selon les instructions, puis libère la charge des dispositifs médicaux.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différents types de systèmes d'emballage stérile ainsi que leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et les contrôles.	o	X	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Analyser les paramètres du processus.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
Aptitudes/capacités	Contrôler les charges selon le profil de charge validé.	X	o	
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les normes en matière d'hygiène.	X	o	o
Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI

Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Méthode de travail minutieuse.	X	o	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour les processus.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
---	---

Compétence opérationnelle E1	Assurer la maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur
Situation	<p>Elle/il veille à planifier les tâches de manière à ne pas perturber le déroulement opérationnel et à respecter les intervalles de maintenance périodique.</p> <p>De plus, elle/il veille à mettre les appareils hors service à temps.</p> <p>Elle/il réunit les détergents et les autres moyens de travail selon les instructions.</p> <p>Elle/il consulte le manuel des appareils pour démonter certaines pièces si nécessaire.</p> <p>Elle/il nettoie les appareils ainsi que les éventuelles pièces démontées selon les indications du manuel. Au besoin, elle/il entretient les joints des stérilisateurs à la vapeur et les roues des chariots de transport et des supports de chargement.</p> <p>Une fois le nettoyage terminé, elle/il remonte correctement les pièces de l'appareil.</p> <p>Elle/il vérifie que les composantes mécaniques de l'appareil sont de nouveau fonctionnelles.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de l'emballage.	o	X	o
	Distinguer les différents supports de charge.	o	X	o
	Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Aptitudes/ capacités	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o
	Inspecter et entretenir les appareils et moyens auxiliaires.	X	o	
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
---	---

Compétence opérationnelle E2	Veiller à l'application des mesures et des directives de sécurité au travail et de protection de la santé
Situation	<p>Elle/il assure sa propre sécurité et celle d'autrui en observant une hygiène corporelle adéquate, en se désinfectant systématiquement les mains et en respectant les dispositions juridiques et normatives ainsi que les prescriptions internes relatives à l'apparence personnelle.</p> <p>Elle/il respecte les instructions vestimentaires s'appliquant aux diverses activités et aux différentes zones de travail, et utilise rigoureusement les équipements de protection individuelle.</p> <p>Pour se prémunir des nombreux dangers pouvant affecter la santé et la sécurité personnelle (en particulier ceux liés aux objets pointus et tranchants et/ou infectieux, aux substances chimiques toxiques et corrosives, aux appareils et substances chauds), elle/il respecte scrupuleusement les instructions spécifiques aux différents postes de travail et à chaque activité.</p> <p>Si, dans son travail de tous les jours, elle/il rencontre un problème potentiel pour sa propre santé ou sécurité, elle/il s'adresse à son/sa supérieur(e).</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	o	o	X
Aptitudes/capacités	Retirer et éliminer de façon sûre les petites pièces dangereuses (coupantes, pointues, à arêtes vives).	X	o	o
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
---	---

Compétence opérationnelle E3	Mettre en œuvre les mesures et les directives de protection de l'environnement
Situation	<p>Elle/il gère les déchets solides et liquides dans un souci de durabilité (éviter, réduire, revaloriser, recycler ou éliminer dans les règles de l'art). Elle/il traite les déchets infectieux et les substances dangereuses avec une vigilance toute particulière.</p> <p>Dans la mesure du possible, elle/il éteint les appareils qui ne sont pas utilisés.</p> <p>Elle/il veille à charger de manière optimale les supports de charge.</p> <p>Elle/il emballe les dispositifs médicaux en optimisant la quantité de matériel d'emballage utilisé.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Expliquer les détergents et désinfectants utilisés pour le retraitement des dispositifs médicaux ainsi que leurs domaines d'utilisation et leur manipulation.	o	X	o
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
Aptitudes/ Capacités	Emballer les dispositifs médicaux dans les règles de l'art et en tenant compte de l'efficacité matérielle.	X	o	o
	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
---	---

Compétence opérationnelle E4	Réaliser les tests périodiques sur les appareils
Situation	<p>(Exemple : qualification des performances des LD)</p> <p>Lorsqu'un test périodique doit être effectué conformément au plan, elle/il place le dispositif d'épreuve de procédé (DEP) dans le chariot de chargement, selon les instructions.</p> <p>Lorsque le support de charge est dans le LD, elle/il démarre le programme.</p> <p>Une fois le programme terminé, elle/il compare le DEP avec le schéma ou l'échelle d'évaluation et interprète les résultats.</p> <p>Si les résultats du test indiquent un problème, elle/il répète le test. Si les derniers résultats indiquent que le problème persiste, elle/il met l'appareil hors service et en informe la personne responsable.</p> <p>Elle/il remplit et signe le protocole de test.</p> <p>Autres situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stérilisateur aux vapeurs de peroxyde d'hydrogène • Stérilisateur à l'oxyde d'éthylène • Soudeuses • Appareils à ultrasons

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	X	o	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	o	X	o
	Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de l'emballage.	o	X	o
	Enumérer les différences entre les procédés de retraitement manuel, mécanique et à ultrasons.	o	X	o
	Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation.	X	o	o
	Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	o	X	

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Analyser les paramètres du processus.	X	o	
	Comprendre l'importance du processus de validation.	o	X	
	Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	X	o	
Aptitudes/ Capacités	Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	X	o	o
	Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour la stérilisation.	X	o	o
	Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.	X	o	
	Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
Comportements	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Domaine de compétences opérationnelles E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
---	---

Compétence opérationnelle E5	Gérer les urgences et les situations de stress
Situation	Elle/il se blesse avec un instrument dans la zone lavage et désinfection. Elle/il prend les mesures de premier secours adéquates et en informe le/la supérieur(e). Elle/il observe les directives opérationnelles internes / les instructions en cas d'urgence. Autres situations <ul style="list-style-type: none"> • blessures par substances corrosives • blessures par piqûres ou coupures • brûlures

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	o	X	o
	Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	X		
	Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	o	X	o
	Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	o	X	o
	Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	X	o	
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	X		
	Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	o	o	X
Aptitudes/ Capacités	Classier les dispositifs médicaux par classe de risque.	o	X	
	Retirer et éliminer de façon sûre les petites pièces dangereuses (coupantes, pointues, à arêtes vives).	X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
	Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	o	X	
	Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	X	o	o
	Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	X	o	o
	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	X	o	o
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

5 Répertoire des ressources

Certaines ressources sont rattachées à plusieurs compétences opérationnelles lors de la description de ces dernières. Le répertoire des ressources définit quel lieu de formation assume la responsabilité principale dans l'acquisition des connaissances, des aptitudes/capacités et des comportements pour toutes les compétences opérationnelles.

Ressources	Compétence opérationnelle	Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances				
Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	A1, A5, B2, B3, B4, C2, C3, D3, E5	o	X	o
Décrire les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux.	B5	o	X	o
Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	A1, A5, B2, B3, C2, D3, E2,	o	X	o
Expliquer les différences entre les dispositifs médicaux thermostables et thermolabiles, ainsi qu'entre les dispositifs retraits et ceux à usage unique.	B2, D2, D3	o	X	o
Expliquer les différents appareils et leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et leur nettoyage.	A5, B1, B2, B3, B5, E1, E3, E4	X	o	o
Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine du lavage et de la désinfection.	B1, B3, B4, B5, E1, E4	o	X	o
Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de la stérilisation.	D1, D2, D3, E1, E4	o	X	o
Comprendre les tests effectués sur les appareils ainsi que les contrôles de routine de l'emballage.	C1, C3, E1, E4	o	X	o
Distinguer les différents supports de charge.	B3, B5, E1	o	X	o
Énumérer les différences entre les procédés de retraitement manuel, mécanique et à ultrasons.	A5, B2, B4, E4	o	X	o
Distinguer les différentes méthodes de lavage, de désinfection et de stérilisation.	A1, A5, B3, B5, E4	X	o	o
Démontrer les interactions entre les dispositifs médicaux et les méthodes de stérilisation appropriées, ainsi que leurs contre-indications.	A1, A5, D3	X	o	o
Expliquer les différents types de systèmes d'emballage stérile ainsi que leurs domaines d'utilisation, leur manipulation et les contrôles.	A1, A5, C3, D4	o	X	o
Expliquer les détergents et désinfectants utilisés pour le retraitement des dispositifs médicaux ainsi que leurs domaines d'utilisation et leur manipulation.	A5, B2, E3	o	X	o
Décrire les risques fondamentaux liés à l'utilisation de substances chimiques.	B2, D2, D3, E2, E3, E5	o	X	o
Utiliser correctement les substances chimiques dans son domaine de travail et évaluer les risques qu'elles présentent.	B2, B4, D2, D3, E2, E3, E5	X		
Expliquer les symboles de danger et les possibilités de réaction en cas de survenue d'un danger.	A5, B2, D2, D3, E2, E3, E5	o	X	o

Ressources	Compétence opérationnelle	Entre-prise	Ecole prof.	CI
Expliquer les fondements juridiques du retraitement des dispositifs médicaux et de leur traçabilité.	A1, A2, B1, B3, B5, C3, D1, D3, D4, E4	o	X	
Comprendre les fondements mécaniques (forces en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	B3, B4, C2, C3, D3, E1	o	X	
Expliquer les risques infectieux, les sources de contamination et les agents pathogènes.	A3, A4, A5, B1, B2, B3, B4, D4, E2, E3, E5	o	X	o
Comprendre les principes de l'inactivation et de la destruction des micro-organismes.	B1, B2, B3, B4, B5, D4	o	X	o
Expliquer les normes qualitatives propres à l'entreprise ainsi que les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité.	A2, A5, B1, B5, C1, C3, D1, D2, D4, E2, E3, E4, E5	X	o	
Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	B5, C1, C2, E1, E4	o	X	o
Analyser les paramètres du processus.	B3, B5, D4, E4	X	o	
Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	A1, A4, B1, B5, C2, C3, D1, D2, D4, E1, E5	o	X	
Comprendre les tâches effectuées aux différents postes de travail dans l'entreprise ainsi que le plan de travail personnel.	A2, A3, A4, B2, C3	X		
Comprendre la structure et les processus en vigueur au sein de l'entreprise.	A1, A2, A3, A4, A5, C3, E1, E3, E5	X		
Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	A2, A3, A5, B2, C2, C3, E1	X		
Expliquer les fondements du transport des dispositifs médicaux.	A3, A4	X	o	
Expliquer les fondements de la gestion et du contrôle des stocks, ainsi que de la commande des dispositifs médicaux.	A3	X	o	
Démontrer la fonction, les domaines d'utilisation et la manipulation des équipements de protection.	B1, B2, B4, E2, E5	o	o	X
Comprendre l'importance du processus de validation.	B1, D1, E4	o	X	
Décrire le processus de stérilisation à l'oxyde d'éthylène ainsi que les essais de fonctionnalité.	D2, D3		X	o
Décrire le processus de stérilisation au peroxyde d'hydrogène ainsi que les essais de fonctionnalité.	D2, D3	o	X	o
Décrire d'autres processus de stérilisation (formaldéhyde, rayonnements gamma, etc.)	D2		X	
Expliquer les systèmes de traçabilité des entreprises (informatique, papier et documentation).	A3, A4, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C3, D1, D2, D3, E4	X	o	
Aptitudes				
Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de stérilisation adéquates.	D3	X	o	o

Ressources	Compétence opérationnelle	Entre-prise	Ecole prof.	CI
Affecter les dispositifs médicaux aux méthodes de lavage adéquates.	B1, B2, B3, B5	X	o	o
Classifier les dispositifs médicaux par classe de risque.	A1, B2, E5	o	X	
Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	B2, B4, C2, C3	X	o	o
Laver manuellement les dispositifs médicaux à l'aide de moyens auxiliaires adéquats.	B2	X	o	o
Emballer les dispositifs médicaux dans les règles de l'art et en tenant compte de l'efficacité matérielle.	A3, A4, C3, E3	X	o	o
Contrôler les emballages et réagir de manière appropriée en cas de non-conformité.	A3, A4, C3, D3	X	o	o
Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).	B1, B2, B3, B4, C2, D3, E1, E3, E4	X	o	o
Reconnaître les appareils défectueux et engager les mesures requises.	B1, C1, D1, D2, E1, E3, E4	X	o	o
Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour le lavage et la désinfection.	B1, B3, B4, B5, E4	X	o	o
Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour la stérilisation.	D1, D2, D3, E4	X	o	o
Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.	A3, C1, C2, E4	X	o	
Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.	A1, A3, B1, B3, B4, B5, C1, C2, D1, D2, D3, E4	X	o	o
Inspecter et entretenir les appareils et moyens auxiliaires.	E1	X	o	
Préparer le matériel.	A3, C2	X	o	
Recharger les moyens d'exploitation conformément aux instructions du fabricant.	A2, B1, D2	X		
Doser correctement les moyens d'exploitation	B2	X	o	o
Saisir les charges.	B3, D3	X	o	
Contrôler les charges selon le profil de charge validé.	B3, B5, D3, D4	X	o	
Sélectionner, préparer et évaluer les brosses, etc.	B4	X	o	
Déterminer la date d'expiration du dispositif médical à stériliser, conformément à la pratique interne.	A4, C3	o	X	
Retirer et éliminer de façon sûre les petites pièces dangereuses (coupantes, pointues, à arêtes vives).	E2, E5	X	o	o

Ressources	Compétence opérationnelle	Entre-prise	Ecole prof.	CI
Communiquer, par écrit et oralement, de manière claire et adaptée à la situation, en se référant à diverses sources d'information.	A1, A2, A3, A4, A5, B1, B2, B3, B4, D1, D2, D4, E5	o	X	
Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.	A3, A5, B2, B4, D2, E2, E3, E5	X	o	o
Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.	A2, A3, A4, A5, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, D1, D2, D3, D4, E1, E2, E3, E4, E5	X	o	o
Respecter les normes en matière d'hygiène.	A2, A3, A4, A5, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, D1, D2, D3, D4	X	o	o
Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement.	A2, A4, A5, B3, B4, E1, E2, E3, E5	X	o	o
Comportements				
Résistance au stress	A1, A2, C2, C3, E5,	X	o	o
Compréhension du rôle personnel dans l'ensemble du processus de travail.	A1, A2, A4	o	X	o
Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	A2, A3, A4, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, E1, E3, E4, E5	o	X	o
Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	A2, A3, A4, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, D1, D2, D3, D4, E1, E3, E4, E5	o	X	o
Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	A2, A3, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, E1, E3, E4, E5	o	X	o
Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	A2, A3, B1, B2, B3, B4, B5, C1, C2, C3, D2, D3, E1, E3, E4, E5	o	X	o
Esprit critique constructif.	A2, A5, B4	X	o	o
Méthode de travail minutieuse.	A3, B3, B4, C3, D4	X	o	o
Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	A3, B1, B2, B3, B5, C2, C3, D1, D2, D4, E2, E4	X	o	o
Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	A1, A3, B1, B2, B3, B4, C2, C3, D3, E1, E2, E3, E4, E5	X	o	o
Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	A2, A3, A4, B1, B3, C2, C3, D2, D3, E1, E3	o	X	o
Apparence personnelle soignée.	A3	o	X	o
Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	A3, B2, B3, B4, B5, C2, D3, D4, E2, E5	o	X	o
Communication adéquate avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques.	A1, A2, A5, B5	X	o	o

Ressources	Compétence opérationnelle	Entre-prise	Ecole prof.	CI
Conscience de la responsabilité personnelle pour les processus.	D1, D4	o	X	o
Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	A2, A4, C2, D1, D4, E1, E5	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

6 Ediction, approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation a été édicté par l'Ortra sur la base de l'ordonnance du SEFRI du 3 octobre 2017 sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux avec certificat fédéral de capacité (CFC).

Berne : 3 octobre 2017

OdASanté
Nationale Dachorganisation der Arbeitswelt Gesundheit
Organisation faîtière nationale du monde du travail en santé
Organizzazione mantello del mondo del lavoro per il settore sanitario

Le président

Le secrétaire général

Dr. Bernhard Wegmüller

Urs Sieber

Ce plan de formation est approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en vertu de l'ordonnance du SEFRI du 3 octobre 2017 sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC.

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1 janvier 2018

Berne, le 3 octobre 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

Annexe 1 :

Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC	<p><i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation http://www.sbf.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr</p> <p><i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)</p>
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Dossier de formation et concept du suivi de progrès de la pratique professionnelle	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Rapport de formation	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Exigences minimales posées aux entreprises formatrices	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Programme de formation pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, cours interentreprises, école professionnelle)	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Modèle de formation pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, cours interentreprises, école professionnelle) avec documentation du suivi	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Règlement de la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité	OdASanté, Berne www.odasante.ch
Glossaire	OdASanté, Berne www.odasante.ch

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation de technologue en dispositifs médicaux CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
2a	Travaux qui dépassent les capacités psychiques des jeunes : 1) sur le plan cognitif : stress (rythme ou cadence de travail constamment élevés, attention permanente, responsabilité trop grande)
3a	Travaux qui dépassent les capacités physiques des jeunes : a) Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de • 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, • 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans non révolus, • 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, • 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de 16 ans à 18 ans non révolus.
4b	Travaux exposant à des influences physiques dangereuses pour la santé
4c	Travaux avec des agents chauds ou froids présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels
4g	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe
	Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, liquides)
5a	Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion a) Travaux impliquant des substances ou des préparations dont les propriétés, comme l'explosivité ou l'inflammabilité, sont source de dangers physiques : 2. gaz inflammables (H220, H221), 4. liquides inflammables (H224, H225), 8. oxydants (H270, H271).
6a	Travaux impliquant une exposition nocive (par inhalation – via les voies respiratoires, par voie cutanée – par la peau ou par voie orale – par la bouche) ou un risque d'accident a) travaux avec des substances ou préparations caractérisées par au moins une des mentions de danger suivantes : 1. toxicité aiguë (H300, H310, H330, H301, H311, H331) 2. corrosion cutanée (H314) 3. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique (H370, H371) 5. sensibilisation respiratoire (H334) 6. sensibilisation cutanée (H317) 7. cancérogénicité (H350, H350i, H351) 8. mutagénicité (H340, H341)
7a	Travaux exposant à des agents biologiques nocifs a) Travaux impliquant des éléments pouvant être contaminés par des microorganismes nocifs (virus, bactéries, champignons ou parasites), notamment du sang, des déchets organiques, des matériaux à recycler ou usagés, du linge sale, des crins, des soies de porc et des peaux.

7b	b) Travaux exposant à des microorganismes des groupes de risque suivants fixés par l'OPTM (virus, bactéries, parasites, champignons, cultures cellulaires, substances toxiques ou sensibilisantes de microorganismes, microorganismes génétiquement modifiés) : 1. groupe 3 : microorganismes présentant un risque modéré , 2. groupe 4 : microorganismes présentant un risque élevé.
8b	Travaux avec des outils de travail dangereux b) Travaux avec des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables. Il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ³	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation ²		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
Trier les dispositifs médicaux (DM, compétence B2 / Protection de la santé (E5) : Réceptionner les récipients Eliminer les dispositifs à usage unique/Retirer et éliminer ou trier de façon sûre les petites pièces dangereuses Trier les DM / Les séparer en fonction de leur mode de retraitement Démontez les DM	<ul style="list-style-type: none"> Risques de blessure et d'infection en cas de piqure ou de coupure causée par des instruments contaminés Surcharge physique en raison des poids à déplacer (plateau opératoire lourd) Sollicitation psychique (concentration, responsabilité) 	8b 7a 3a 2a	<ul style="list-style-type: none"> Concept d'hygiène et de protection de la peau Equipement de protection personnel (not. gants et lunettes de protection) Offre de vaccin, en particulier hépatite B, TBC Prise en compte du concept d'urgence en cas de contamination par du sang Position corporelle et exécution du travail correctes sur le plan ergonomique Limitation des charges, installations d'aide au levage et au transport, soutien par les collègues Evaluation des charges dépassant la capacité physique de la personne Respect des pauses Instruction des personnes en formation Organisation appropriée du travail Sources : <ul style="list-style-type: none"> Fiche thématique Suva 2863-f OPTM, art. 14 Dossier médical OLT 3, art. 25 Charges Suva 67089-f Liste de contrôle Manutention de charges 	S2 S5	I S1 II S2	S1 S2 S3	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques		ARF 1 ^{re} AA 2 ^e AA	3 ^e AA

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité, d'une attestation fédérale de formation professionnelle ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² ARF (après achèvement réussi de la formation) : jusqu'à l'achèvement de la formation initiale, la personne en formation n'ose effectuer les travaux dangereux que sous surveillance permanente. La formation professionnelle initiale est constituée par étapes selon le chiffre 4.1 du concept pédagogique (registre C du manuel de formation). Les prescriptions formulées dans ce document pour l'acquisition progressive des compétences (introduction, instruction, surveillance et exécution) sont à respecter scrupuleusement pour les travaux jugés dangereux. Après la formation selon cette structure, la surveillance des travaux marqués ARF peut se dérouler « fréquemment ». En règle générale un professionnel de l'entreprise est désigné et atteignable en permanence pendant les travaux jugés dangereux.

³ Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale »

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ³	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation ²		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquen- ment	Occasion- nellement
Nettoyage et désinfection manuels (B4)	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation psychique (concentration, responsabilité) Risque d'infection / risque de contamination par les aérosols (nettoyage avec jet d'eau sous pression) Contact (peau, inhalation, absorption orale) de produits de nettoyage ou de désinfection considérés comme toxiques, corrosifs ou sensibilisants Risques cutanés liés à la manipulation régulière de produits désinfectants, au lavage fréquent des mains, à l'exécution de travaux en milieu humide et au port de gants <p>(Risques de blessure et d'infection par des DM contaminés, voir ci-dessus)</p>	2a 3a 6a 7b	<ul style="list-style-type: none"> Instructions de travail (not. Swissmedic : « Bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux ») Connaissance des procédures correctes Connaissance des produits chimiques utilisés et des risques potentiels Signification des symboles et connaissance des fiches de données de sécurité Risques inhérents à la manipulation des désinfectants Mesures nécessaires suite à une contamination par des désinfectants Mesures de protection techniques (utilisation de systèmes de dosage, dosages corrects) Mesures de protection personnelles : <ul style="list-style-type: none"> Port de gants de protection chimique (le cas échéant avec longues manchettes pouvant être retroussées) Port de lunettes de protection en cas de risque de giclure dans les yeux, p. ex. manipulation ouverte de concentrés désinfectants, nettoyage manuel d'endoscopes et d'instruments Concept de protection de la peau <p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suva n° 2869/23 « Prévention des atteintes à la santé lors des opérations de désinfection des surfaces et des instruments à l'hôpital et au cabinet médical » Document Suva 11030-f 	S2 S5	I S1 II S2 IV S5	S1 S2 S3	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques		ARF 1 ^{re} AA 2 ^e AA	3 ^e AA
Soufflage de corps creux, tuyaux ou chariots de transport en métal / machines à laver en fonctionnement / appareils à ultrasons (B1, B2, B4, E2)	<ul style="list-style-type: none"> Lésions auditives par le bruit 	4c	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des sources de bruit, des répercussions et des mesures de protection (techniques, organisationnelles) Connaissance et utilisation de protections auditives 	S2 S5	I S1 II S2 IV S5	S1 S2	➤ Mise en œuvre pratique		1 ^{re} AA 2 ^e AA	3 ^e AA-

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ³	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation ²		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Lavage et désinfection mécaniques (B3) Entretien des appareils / Tests de fonctionnalité des appareils	<ul style="list-style-type: none"> Contact avec des désinfectants 	6a	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des procédures correctes Connaissance des produits chimiques utilisés et des risques potentiels Risques inhérents à la manipulation de désinfectants Signification des symboles et connaissance des fiches de données de sécurité Mesures nécessaires suite à une contamination par des désinfectants 	S2 S5	I S1 II S2 IV S5	S1 S2 S3	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques		1 ^{re} AA 2 ^e AA	3 ^e AA
Stérilisation par vapeur d'eau saturée (D1)	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces brûlantes Sollicitation psychique (connaissance des procédures correctes et de leur interprétation, haute responsabilité) 	4b 4g 2a	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection lors de fuite de vapeur / plan d'urgence en cas de brûlures Connaissance des amenées et sorties d'air Risques d'incendie et d'explosion, prévention de ces risques 	S4 S6	III S4 IV S5	S3 S4	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques		ARF 2 ^e AA	3 ^e AA
Stérilisation à basse température (D2) par les moyens suivants : oxyde d'éthylène formaldéhyde peroxyde d'hydrogène	<ul style="list-style-type: none"> Risques sanitaires lors de l'utilisation de stérilisateur à gaz avec de l'oxyde d'éthylène ou du formaldéhyde Lésions de la peau et des muqueuses par l'oxyde d'éthylène Risques d'explosion par l'oxyde d'éthylène Bouteilles de gaz sous pression Sollicitation psychique (connaissance des procédures correctes et de leur interprétation, haute responsabilité) 	5a 6a 4b 4g 2a	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection lors de fuite de gaz/plan d'urgence en cas de contamination Connaissance des amenées et sorties d'air ainsi que du dégazage du matériel stérilisé Risques sanitaires liés aux agents CMR : oxyde d'éthylène et formaldéhyde Equipement de protection personnel, en particulier durant la manipulation de bouteilles de gaz contenant de l'oxyde d'éthylène Risques d'incendie et d'explosion, prévention de ces risques Manipulation en toute sécurité des bouteilles de gaz <p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suva « Stérilisation à basse température dans le secteur de la santé : Manipulation en toute sécurité de l'oxyde d'éthylène et du formaldéhyde », SBA 501-f OLT 5 	S4 S6	III S4 IV S5	S3 S4	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques	2 ^e AA	ARF 2 ^e AA 3 ^e AA	-

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ³	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation ²		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Déchargement de conteneurs d'instruments lourds des chariots de matériel (Tous les domaines, E2)	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation physique par la manipulation de charges lourdes et une position corporelle pénible 	3a	<ul style="list-style-type: none"> Risques sanitaires liés à la manipulation de charges trop lourdes Position corporelle et exécution du travail correctes sur le plan ergonomique Limitation des charges, installations d'aide au levage et au transport, soutien par les collègues Evaluation des charges dépassant la capacité physique de la personne 	S1 S2 S6	I S1 II S2 IV S5	S1 S2	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques / Soutien par les cours de sport		1 ^{re} AA	2 ^e AA 3 ^e AA
Remplissage des moyens d'exploitation/produits chimiques dans le LD (B1)	<ul style="list-style-type: none"> Risques sanitaires par le contact (peau, inhalation, absorption orale) de détergents, de désinfectants considérés comme toxiques ou corrosifs 	6a	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des procédures correctes Connaissance des produits chimiques utilisés et des risques potentiels Risques inhérents à la manipulation de désinfectants Mesures nécessaires suite à une contamination par des désinfectants 	S2 S5	I S1 II S2 IV S5	S2 S3	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques	1 ^{re} AA	ARF 2 ^e AA	3 ^e AA
Remplissage des moyens d'exploitation/produits chimiques dans les appareils à stérilisation (D2)	<ul style="list-style-type: none"> Risques sanitaires par le contact (peau, inhalation, absorption orale) d'agents de stérilisation considérés comme toxiques ou corrosifs 	6a	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des procédures correctes Connaissance des produits chimiques utilisés et des risques potentiels Risques inhérents à la manipulation d'agents de stérilisation Mesures nécessaires suite à un contact avec des agents de stérilisation 	S4 S6	III S4 IV S5	S3 S4	➤ Formation et application / mise en œuvre pratiques	2 ^e AA	ARF 3 ^e AA	-
Travail sous la pression du temps (tous les domaines)	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation psychique Risque d'accidents plus élevé (risques de blessures ou d'infection par des DM contaminés, voir plus haut) 	2a 8b 7b	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du travail en phase de hautes exigences Répartition des tâches en fonction du niveau de connaissance et de compétence 	S2 à S6	I S1 IV S5	S2 à S5	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Application pratique ➤ Répartition des tâches conforme au niveau de formation 		1 ^{re} AA	2 ^e AA 3 ^e AA

Légendes : CI : cours interentreprises ; EP : école professionnelle ; AA : année d'apprentissage ; S : semestre de formation ; ARF : après achèvement réussi de la formation

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées avec l'aide d'un-e spécialiste de la sécurité au travail. Elles entrent en vigueur avec l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en dispositifs médicaux CFC le 1^{er} janvier 2018.

Glossaire

*voir Lexique de la formation professionnelle sur www.lex.formationprof.ch

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle)

Le cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle) renseigne à l'échelle nationale sur le système suisse de formation professionnelle et sert d'instrument au positionnement de ce système sur le plan international. Son but étant, à l'échelle nationale et internationale, de rendre le système de formation professionnelle suisse (en lien avec le CEC) plus transparent et de permettre la comparabilité des compétences et des qualifications, il se fonde sur les compétences que possède une personne titulaire d'un diplôme déterminé.

Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr⁴.

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification «travail pratique»** : Le travail pratique peut revêtir deux formes : celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification «connaissances professionnelles»** : L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.

⁴ RS 412.10

- **Domaine de qualification «culture générale»** : Ce domaine de qualification se compose de la note d'expérience en culture générale, du travail personnel d'approfondissement et de l'examen final. Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les 6 notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale : l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation ; orfo)

Une orfo régleme nte notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est approuvé par le SEFRI et édicté par l'Ortra.

Procédures de qualification*

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire : formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les directives du SEFRI du 22 octobre 2007 relatives aux travaux pratiques individuels (TPI) dans le cadre de l'examen final de la procédure de qualification de la formation professionnelle initiale (cf. <http://www.sbfi.admin.ch/berufsbildung/01587/01595/index.html?lang=fr>).

Travail pratique prescrit (TPP)*

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans le plan de formation (points d'appréciation et durée de l'épreuve).